En photo de profil Facebook d'une inconnue, une photo de mon fils

Par SamFisher43
Bonjour, comme beaucoup à l'heure actuelle, ma compagne a postée une photo de notre fils sur son compte Facebook il y a déjà quelques mois. Le problème est que hier soir, elle a eu une demande d'ami d'une illustre inconnue qui avai en photo de profile la photo en question. Le compte à apparemment été créé il y a peu car, seulement deux amis dans sa liste d'amis (de la belle famille) et aucun poste si ce n'est la photo de profil et la photo de couverture. Ma compagne à évidemment laissé la demande d'ami en attente. J'ai essayé de mon côté de prendre contact avec l'inconnue en faisan celui qui veut juste faire connaissance, et d'après elle, ce serait son neveu qui habite à plus de 200km d'ici Que faire ?
Cordialement
Par ESP
Bonjour Nous ne sommes pas spécialisés sur ce genre de sujet, mais on peut lire qu'il est interdit à chacun des parents de diffuser des photographies du quotidien de ses enfants sur tous supports de réseaux sociaux comme Facebook Instagram, etc. sans l'accord de l'autre parent qui peut être contraint de les retirer sous astreinte. Dans un arrêt du 9 février 2017, la Cour d'appel de PARIS a fait droit à la demande de la mère et a « interdit à chacur des parents de diffuser des photographies des enfants sur tous supports sans l'accord de l'autre parent » (CA PARIS Pôle 3, chambre 4, 9 février 2017, n° 15/13956).

Il est possible onc de solliciter devant le Juge aux affaires familiales la cessation de toute publication, ainsi que la suppression, notamment sous astreinte, de tout élément déjà publié sur le fondement de l'autorité parentale et l'intérêt de l'enfant.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Dès lors que vous postez une photo sur un réseau social, elle ne vous appartient plus. Elle peut être réutilisée, copiée, détournée, et même ressortir des années plus tard.

Vous n'avez aucun recours, même en demandant l'effacement rien ne peut bloquer la diffusion ultérieure de cette image mémorisée par d'autres.

Méfiez vous aussi des personnes qui se présentent sous une identité douteuse. Si c'est juste pour discuter, pourquoi pas ... mais de nombreux escrocs n'ont qu'une envie : vous soutirer vos informations personnelles sous tout type de prétextes.